



Le Maire,
Jacques MIONE.



Le Secrétaire de Séance,
Sébastien LEFETZ.

Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2025

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire (avant l'adoption du budget primitif) et il doit faire l'objet de l'établissement d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui est adressé aux membres de l'assemblée 5 jours avant la réunion. Selon les textes, la vocation de ce débat est de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. En ce sens, il améliore l'information et donne aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité.

Comme d'habitude, avant d'aborder, ce débat d'orientation budgétaire, faisons une analyse de l'exercice précédent.

Une année 2024 marquée par une inflation en forte baisse (1,7% à fin novembre) avec des baisses de prix sur l'électricité et le gaz (-13,5%) et le carburant (-7%), les produits alimentaires augmentent tout de même de 1,9% et les travaux publics autour de 1%. Le marché de l'immobilier est resté morose (-50% de transactions sur les constructions neuves et -20% sur l'ancien) en grande partie lié à l'instabilité politique et économique.

Le compte administratif de la commune fait apparaître un maintien de sa capacité d'autofinancement nette à presque 1 000 000 € (964 000 €). Ce bon résultat n'exclut pas le recours supplémentaire à l'endettement pour poursuivre et mener à terme les projets en cours. Les taux d'intérêts sont restés élevés, passant de 4,07 % en avril 2023 à 3,81% en avril 2024 (actuellement 3,5%) pour un emprunt d'un million d'euros sur 15 ans en taux fixe.

Du côté des **dépenses de fonctionnement**, ce sont 600 000 euros qui ont été économisés par rapport aux prévisions budgétaires (dont 348 000 € sur les charges générales et 241 000 € sur les charges de personnel). Les recettes ont quant à elles dépassé de 500 000 € le budget prévisionnel (dont presque 300 000 € de dotations).

Concernant les investissements, les dépenses sont inférieures de 1 200 000 € (- 33% par rapport au BP), en raison du décalage dans le temps des travaux (réhabilitation de la Gendarmerie, aménagement de la maison de santé, marché de performance énergétique). Les recettes sont elles aussi inférieures au budget de 2 300 000 € en raison essentiellement du décalage des subventions liées aux investissements reportés et de l'emprunt réalisé pour la somme d'1 million d'euros (au lieu des 3 millions prévus au budget) mais aussi la perception partielle de la taxe d'aménagement du programme ATLAND (route de Fontenay).

Le Compte Administratif 2024 s'établit ainsi :

- * Section de Fonctionnement : 8 826 037,79 € de dépenses pour 10 291 736,56 € de recettes.
- * Section d'Investissement : 4 394 385,06 € de dépenses pour 4 958 101,65 € de recettes.

Chapitre 11 (Charges à caractère général) :

2 843 372 € de dépenses contre 3 254 554 € en 2023 (-13%).

La baisse constatée est la résultante d'une maîtrise des charges par l'ensemble des services municipaux, mais aussi la baisse des coûts de l'énergie, des carburants et de l'alimentation.

Chapitre 12 (Charges de personnel) :

5 082 740 € de dépenses contre 4 911 466 € en 2023 (+3%).

Chapitre 65 (Autres charges) : 411 837 € de dépenses contre 428 421 € en 2022 (-4%).

Chapitre 66 (Charges financières) : 125 020 € contre 98 397 € en 2023.

Les charges financières ont augmenté (+27 %) du fait de l'amortissement des emprunts existants, le remboursement de l'emprunt 2023 en année pleine, une semestrialité de l'emprunt 2024 (toujours pour lisser les remboursements équitablement sur l'année) et de l'absence d'extinction de prêt cette année.

Comparatif des charges et des produits de fonctionnement par rapport aux communes de la même strate sur l'année 2023 :

Il est constaté que les charges de fonctionnement par habitant de notre commune sont toujours très inférieures (-10 %) à la moyenne des communes de l'Essonne (entre 5.000 et 10.000 habitants) même si nos charges générales restent au-dessus de ces mêmes communes (+17% contre +23% en 2022).

Cet écart de frais de fonctionnement par habitant est nécessaire au bon équilibre des comptes, car les produits sont eux aussi inférieurs : il faut noter une différence de - 6 % pour l'ensemble des ressources fiscales. Le problème est structurel. Cet écart se réduit par l'obtention de dotations supplémentaires de l'Etat au titre de commune « pauvre » (Dotation de Solidarité Rurale, Dotation Nationale de Péréquation, Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources).

Un Focus sur les plus gros postes de dépenses permet de constater que les services à l'enfance pèsent lourdement sur nos finances :

- l'Enfance et la Petite Enfance pèsent 580 000 € soit 25% de moins qu'en 2023, grâce à la baisse des prix sur l'énergie.
- le Service Scolaire qui encadre nos 5 écoles et les frais annexes coûtent 1 011 000 € (-10%), Encore une fois la baisse des prix de l'énergie explique cette diminution.
- la Restauration : le coût est de 1 021 000 € (+2 %) soit une augmentation proche de l'inflation sur l'alimentaire.

Au total, ces trois services représentent une dépense totale d'environ 2 612 000 (-250 000 €).

Alors, comment se présente le Budget Prévisionnel 2025 ?

Les dépenses de personnel devraient augmenter de +3 % (de BP à BP) mais stables par rapport au réalisé 2024 pour un montant de 5 090 000 €. Cette hausse s'explique par l'augmentation du taux de cotisation de la CNRACL (caisse de retraite) et de recrutements à venir essentiellement pour du personnel dans la nouvelle école Élémentaire de la Croix Boissée (agents d'entretien, d'animation, d'office).

Les revalorisations 2025 :

- La majorité des tarifs communaux ne connaîtra pas d'augmentation, ainsi que les taux de taxe foncière et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Par contre, l'Etat devrait augmenter les valeurs locatives cadastrales de 1,7 % pour suivre l'inflation de 2024 ce qui impactera le montant de la taxe foncière payée par les propriétaires.

Au niveau des grands travaux sur l'année 2025 : les principaux investissements seront les travaux d'aménagement de la maison de santé, la construction de l'école élémentaire de la Croix Boissée (5 classes + réfectoire + équipements) dont l'ouverture est programmée pour la rentrée de septembre 2025, la création d'une cour oasis à l'école Saint-Martin enfin des travaux de voirie et des travaux au restaurant scolaire.

Les ressources seront basées sur les demandes de subventions à hauteur de presque 2 500 000 € et un emprunt de 3 000 000 € pour l'équilibre des comptes (en 2024 sur 3 000 000 € d'emprunts budgétés, seul 1 000 000 € a réellement été contracté).

Notre endettement augmentera donc en 2024, même si un emprunt de 1 000 000 € s'est éteint fin 2024.

Tous ces projets seront réalisés en fonction des moyens de la commune tout en gardant un endettement par habitant cohérent.

Sébastien BOURREL
Adjoint chargé des Finances

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219100450-20250206-250102DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2025
Publication : 07/02/2025